J'ai demandé au Messager d’Allah : « Quel est le plus grave péché auprès d'Allah ? » Il répondit : « Que tu donnes à Allah un égal, alors que c'est Lui qui t’a créé

D'après 'AbduLlah ibn Masʿûd (qu'Allah l'agrée) qui a dit : « J'ai demandé au Messager d’Allah : « Quel est le plus grave péché auprès d'Allah ? » Il répondit : « Que tu donnes à Allah un égal, alors que c'est Lui qui t’a créé . » J'ai dit : « Cela est vraiment grave. » J'ai dit : « Quoi d'autre? » Il répondit : « Que tu tues ton enfant de peur qu’il mange avec toi. » J'ai dit : « Quoi d'autre? » Il répondit : « Que tu forniques avec la femme de ton voisin. »

[Authentique] [Rapporté par Al Bukhârî et Muslim]

Le Prophète a été interrogé sur le plus grave des péchés, alors il a répondu : Le plus grave d'entre eux est le polythéisme majeur qui est le fait d'établir à Allah un semblable ou un égal dans Sa divinité, ou Sa seigneurie, ou Ses noms et Ses attributs. Allah ne pardonne pas ce péché excepté par le repentir ; et si la personne meurt sur ce péché, alors elle demeurera éternellement en Enfer. Ensuite, il y a le fait que la personne tue son enfant de crainte qu'il mange avec elle. Tuer quelqu'un est interdit et son péché est aggravé si celui qui est tué a un lien de parenté avec le tueur. De même, le péché est encore aggravé si le but du tueur est lié à la peur que celui qu'il tue s'associe avec lui dans la subsistance d'Allah. Puis, il y a le fait qu'un homme fornique avec l'épouse de son voisin ou qu'il essaye de tromper l'épouse de son voisin jusqu'à ce qu'il commette l'adultère avec elle et qu'elle se soumette à lui. La fornication est interdite, toutefois son péché est aggravé si le fornicateur la commet avec l'épouse de son voisin dont la Législation a enjoint à la bienfaisance envers lui, la bonté et le bonne compagnie.

http://sunnah.global/hadeeth/fr/show/5359